

AVIS D'INTÉRIM

DESTINATAIRES :	À tout le personnel et les médecins
EXPÉDITEUR :	Pamela Arnott, directrice des activités hospitalières – Hôpital du Suroît et Hôpital Barrie Memorial par intérim
DATE :	Le 3 juillet 2026
OBJET :	Avis d'intérim de Mme Marie-Krystine Laplante au poste de directrice adjointe des activités hospitalières – Hôpital du Suroît et Hôpital Barrie Memorial

La directrice des activités hospitalières – Hôpital du Suroît et Hôpital Barrie Memorial par intérim de Santé Québec Montérégie-Ouest, Mme Pamela Arnott, confirme à titre intérimaire Mme Marie-Krystine Laplante au poste de directrice adjointe des activités hospitalières – Hôpital du Suroît et Hôpital Barrie Memorial. Celle-ci relèvera directement de cette dernière. Cette nomination prend effet le 17 août 2026.

Mme Laplante détient un baccalauréat en sciences infirmières de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et poursuit actuellement ses études afin d'obtenir un microprogramme de 2^e cycle en gestion des organisations de la santé et des services sociaux. Possédant plus de 10 ans d'expérience clinique, en gestion et en enseignement, elle était jusqu'à tout récemment coordonnatrice des services de santé généraux par intérim à la Direction des activités hospitalières – Hôpital Anna-Laberge (DAH-HAL). Auparavant, elle a notamment occupé la fonction de gestionnaire au CISSS de la Montérégie-Ouest et d'enseignante en soins infirmiers au Cégep André-Laurendeau.

Mme Laplante planifiera et veillera au développement et à la mobilisation de l'ensemble des ressources humaines composant les équipes des soins infirmiers et d'assistance, dans l'objectif de pouvoir relever les défis d'une organisation d'envergure. En étroite collaboration avec la directrice des activités hospitalières par intérim, elle partagera la responsabilité de positionner stratégiquement la gouverne des soins infirmiers de la direction. Elle sera responsable des cadres hiérarchiques suivants : unités de soins, médecines/chirurgie/pédiatrie, médecine de jour, coordination des lits, liaison, travail social et fluidité, et coordination des activités de soins infirmiers. De plus, elle assurera un rôle fonctionnel sur les services hospitaliers touchant la fluidité.

Nous remercions Mme Laplante d'avoir accepté cet intérim et lui offrons tout notre soutien dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.